

Les 60 425F restant serviront à payer les Emprunts (le capital à rembourser cette année est de 45 034F) et les factures arrivantes (6 600F de rayonnage !! du Stand de Tir par exemple...).

Mais comment pourrons nous payer les 324 000F de dégâts d'orages du printemps 1988, oubliés dans le budget mais pourtant notifiés le 12 Janvier 1989 ?

Sans compter que l'estimation initiale de 146 000F pour refaire le mur du Cimetière est estimé aujourd'hui à près de 450 000F. Evidemment la longueur de 43mètres est passée à 60 mètres, ce qui n'explique pas tout, vous vous en doutez....

SACHEZ AUSSI :

- qu'il a été dépensé plus de 10 000F d'heures supplémentaires pour les employés de Mairie avant le 12 Mars et pris sur le budget des travaux à façon. Reste 0F.
- qu'il a été dépensé 9 000F sur 25 000F dans le budget des Fêtes et Cérémonies (heureusement que la nouvelle équipe a payé de sa poche l'apéritif de bienvenue).
- qu'il a été dépensé plus de la totalité du budget (5 000F) sur les produits d'entretiens. Reste rien.
- qu'il existe un contentieux important, car nous avons quatre procès en cours, de quoi nous distraire....

3) ESPOIRS

Nous espérons que pour les prochains mois, nous pourrons exécuter les travaux dus aux dégâts d'orages en obtenant un maximum de subventions.

Que nous aurons les dépenses totales du Stand de Tir et le prix de revient par habitant.

4) LIBRE INFOS

- Un dépôt de gerbes aura lieu au monument aux morts le Dimanche 7 Mai (Fête de la Victoire 39/45).
- Un concours officiel de pétanque organisé par la Boule Mérenvielloise aura lieu le 14 Mai.
- * - Les personnes intéressées et voulant participer activement à l'élaboration d'un livret sur l'Histoire de Mérenvielle sont invitées à prendre contact avec la Commission des Relations Publiques.
- Les réunions du Conseil Municipal sont publiques, nous vous invitons cordialement à y assister. Votre présence est un réconfort. Merci à celles et ceux qui sont venus aux dernières réunions.
- Les Commissions sont ouvertes aux administrés, pourquoi pas vous? Sachez que vous serez les bienvenus.
- Nous nous renseignons aujourd'hui sur les activités Loisirs des autres communes. Il nous a paru intéressant de participer à certaines activités à moindre frais. Un exemple : le Club de 3ème Age de Lasserre vous propose des sorties (Espagne, Andorre, Côte Basque,....) pour une somme modique et une cotisation annuelle de l'ordre de 50F.

A bientôt

La Commission des Relations Publiques

- * - Un concours de pêche sera organisé le 21 Mai par l'Association "Culture et Loisirs".

MAIRIE DE MERENVIELLE

BULLETIN D'INFORMATIONS

COMMUNALES n° 1

Bonjour !

Un bulletin d'informations communales paraîtra chaque fin de mois et vous tiendra informés non seulement de l'activité de l'Equipe Municipale mais aussi des associations et de quelques nouvelles intercommunales. Il est en effet important de ne pas vivre en autarcie, mais au contraire de communiquer et pourquoi pas de s'unir dans certains cas.

Vous étiez impatients de connaître nos activités de ce mois écoulé, mais vous comprendrez aisément que nos priorités étaient ailleurs.....

1) HIER

Ce qui c'est passé pendant le mois écoulé

2) AUJOURD'HUI

Ce que nous préparons pour les mois suivants

3) DEMAIN

Nos espoirs

4) LIBRE INFOS

1) HIER

Le 19 Mars 1989

Toute l'Equipe Municipale vous remercie de votre participation à l'apéritif de bienvenue. Elle a aussi été très touchée des marques de sympathie des Conseillers Généraux et Maires avoisinants.

Le 25 Mars 1989

La Boule Mérenvielloise a organisé un concours amical suivie d'un banquet (spécialités : fruits de mer).

Le 26 Mars 1989

- A) C'est en présence d'une foule radieuse que l'arbre de la Liberté a été planté, à deux pas de la Mairie, suivi d'un sympathique apéritif. Gageons que ce tilleul symbolique puisse vivre et prospérer longtemps....
- B) Organisé par l'Association "Culture et Loisirs", l'omelette de Pâques (précédée dans l'après midi d'un concours de boules amical) fut une véritable réussite. Réunissant plus de 100 personnes, dans un désir évident de communiquer, l'organisation en fut parfaite. Nous féliciterons l'Association et plus particulièrement les éléments féminins pour gentillesse, leur dynamisme et leur dévouement.

Le 3 Avril 1989

1ère réunion du Conseil Municipal en présence des administrés.

- A) Délibérations et vote des Commissions
- Commission des Finances : MM. Alegre - Onno - Guion
Commission des Batiments Communaux : MM. Grandry - Sounac
Commission de la Voirie et Pool Routier : MM. Viacroze - Laconde Alegre
- Commission de l'Urbanisme : MM. Alegre - Grandry - Viacroze
Commission de l'Agriculture : MM. Grandry - Guion - Gambetta
Commission des Fêtes et Cérémonies : MMmes Kientzler - Vieu
Commission à l'Aide Sociale : MMmes Vieu - Kientzler - ST Criq et M. Laconde
- Chargé de mission auprès du Maire : Mme ST Criq - M. Laconde
Commission des Relations Publiques : MM. Grandry - Guion
Commission chargé des transports scolaires : MMmes Vieu - Kientzler
Délégués au Syndicat des Eaux : MM. Rivière - Alegre
Délégués au Syndicat EDF/GAZ/TEL : MM. Viacroze - Sounac
- Les responsables des Commissions ont pour mission de faire participer les administrés volontaires, car c'est l'affaire de tous. Bienvenue aux volontaires.
- B) Délibérations et vote des nouveaux barèmes de location de la salle communale
- Nous avons pensé qu'il était nécessaire de diminuer les prix de location et d'augmenter les cautions en cas de dégradations.... Vu les finances de la Commune.

Location

Cautions

Pour les associations	100F	500F
Pour les Mérenviellois à titre personnel	200F	1000F
Pour les extérieurs	400F	2000F

Le 8 Avril 1989

- A) Un concours officiel a eu lieu sur les terrains mérenviellois. Le soleil était au rendez-vous et les participants sont venus nombreux.
- B) Le repas des chasseurs a fait vibrer les papilles gustatives de nombreux mérenviellois et nul doute que si le chevreuil reste aussi bon, les chasseurs et les autres reviendront.

Le 10 Avril 1989

2ème réunion publique du Conseil Municipal

- A) Délibérations et vote pour proposer sur la base du volontariat la constitution de la Commission des Impôts Directs au C D I de Toulouse Ouest :
12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants ont été proposés. Nous vous tiendrons informés du choix du C D I.
- B) Vote pour que le Receveur du Syndicat Intercommunal des Eaux de La Save et de Cadours soit celui de Grenade, à la place du Receveur Principal de Toulouse Banlieue-Ouest, sachant que le siège du Syndicat Intercommunal est sis à Grenade.
- C) Délibérations et vote des nouveaux jours et horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie ouvert au Public et des nouveaux jours et horaires de l'agent de bureau (Mme Barbe).
- | | | |
|----------|----------------------|-----------------------|
| LUNDI | de 16 H 30 à 19 H 30 | Secrétariat seul |
| MARDI | de 9 H 00 à 12 H 00 | Secrétariat seul |
| MERCREDI | de 16 H 30 à 19 H 30 | PUBLIC et Secrétariat |
| VENDREDI | de 9 H 00 à 12 H 00 | Secrétariat seul |
| SAMEDI | de 9 H 00 à 12 H 00 | PUBLIC et Secrétariat |
- Un Arrêté Municipal sera pris en conséquence pour l'application de ces modifications en date du 2 MAI 1989.

2) AUJOURD'HUI

Ce mois-ci a été réservé presque exclusivement à l'inventaire communal, tant en ce qui concerne le budget, les prévisions et la réalité.

Le budget primitif établi avant le 12 Mars se décompose comme suit :

BUDGET GENERAL = 956 684F dont 314 497F en Investissement
et 642 187F en Fonctionnement

Le reliquat 1988 compris dans ce budget est de 60 425F pour le Fonctionnement et de 42 999F pour l'Investissement.

MAIS :

Les 42 999F prévus au budget ont déjà été dépensé par l'achat d'un distributeur de boissons au Stand de Tir.